

PUBLIC

- **Tous publics** (Demandeurs d'emploi, salariés, saisonniers, ...)

- **Sessions ouvertes** à partir de 5 apprenants **et limitées** à 10

- **Un référent handicap** existe au sein de notre structure :

Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions vous accueillir dans les meilleures conditions.

PRÉREQUIS

- Agé de 18 ans au moins
- Produire un certificat médical conformément aux dispositions de l'Article A.4231-2-4 de l'arrêté du 27 avril 2022

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés à partir d'un diaporama suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants
- Exercices sous forme de QCM
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire de satisfaction à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

INTERVENANT

- **Florence BEZY** technicienne de la navigation fluviale de la société **surlesflots.com** sous l'enseigne **Flots Formations**

ou

- **Un formateur qualifié** issu de la navigation en eaux intérieures représentant la société Flots Formations

OBJECTIFS

Cette formation est destinée **à la préparation du candidat à l'examen théorique** du Certificat de capacité/qualification de conduite de bateaux de commerce en navigation sur les eaux intérieures

PROGRAMME

Les thèmes abordés :

La navigation

- Connaissances générales et caractéristiques des principales voies d'eau intérieures
- Les règles de route sur les voies d'eau intérieures
- L'utilisation des échelles en tirant d'eau
- Règlementation de la navigation fluviale en matière de transport de marchandises ou passagers

La conduite et l'entretien du bateau

- Les différents types de bateaux et les principes fondamentaux de la construction fluviale
- Les principes de stabilité et de flottabilité
- Le fonctionnement des machines et la maintenance afin d'assurer leur bonne démarche
- Les pannes courantes et réparations usuelles en navigation
- Equipements réglementaires

La conduite à tenir en cas de circonstances particulières

- Les principes fondamentaux de la prévention des accidents
- Les mesures à prendre en cas d'avarie, d'abordage et d'échouage, y compris le colmatage des brèches
- Les premières mesures à prendre (organisation des premiers secours) en cas d'accident ou d'incident
- La prévention des incendies et utilisation des installations et des dispositifs de lutte contre l'incendie
- La prévention de la pollution des voies navigables

Année 2024-2025

76%

de réussite dès la première
présentation à l'examen

DURÉE : 4 JOURS (28H)

Formation dispensée sur 4 jours. Les 28h d'animation ne comprennent pas les pauses intercoures et la pause déjeuner.

PRIX : 1064 € * / STAGIAIRE

*Prix net, exonération de la TVA pour les actions de formations professionnelle continue conformément à l'article 261-4-4a du Code général des impôts)

EVALUATION

CONDITIONS : Le certificat de capacité s'obtient après **un examen théorique et pratique** auprès de l'autorité compétente. (Centres instructeurs de la sécurité fluviale : DRIEA IF, DDTM 44, DDT 31, DDT 69, DDT 67, DDTM 59).

- **Certificat de qualification de conduite ou Certificat de capacité de conduite PB :** justifier d'une expérience professionnelle inscrite sur le Livret de service obtenu auprès de l'autorité compétente.
- **Certificat de capacité PC :** aucun jour d'expérience professionnelle n'est à justifier.

L'acquisition des connaissances lors de la préparation à l'examen théorique aux Certificats de capacité/qualification de conduite de bateaux donnera lieu à la délivrance d'une **ATTESTATION DE FORMATION**